Charte de La Fabrique du Futur ©

Cette Charte :

- rappelle la mission et les actions de La Fabrique du Futur
- présente les engagements de ses membres, entre eux et envers tout public, toute communauté et, plus largement, toute partie prenante de La Fabrique du Futur,
- constitue un fondement de la qualité des actions et prestations de La Fabrique du Futur, et un cadre de référence en matière d'éthique et de déontologie.

Mission & actions

La mission de la Fabrique du Futur est de faire **émerger et grandir** des projets **avant-gardistes** à très haute valeur ajoutée. Elle transforme des idées prometteuses en projets viables et désirables pour **résoudre de grands défis** et contribuer ainsi à **bâtir un monde durable, meilleur et plus harmonieux**.

La Fabrique du Futur prend notamment en compte les Objectifs de Développement Durable de l'ONU (17 objectifs pour transformer notre monde), les principes de la charte de l'économie sociale et solidaire et ceux du projet de Pacte Mondial pour l'Environnement que propose la France à l'ONU.

Pour cela La Fabrique du Futur :

- **identifie et rassemble des « fabricants du futur »** pour imaginer et co-créer avec eux des solutions innovantes et positives.
- **mobilise et fédère des écosystèmes d'acteurs** qu'elle catalyse pour constituer autant de ressources et relais ad hoc (centres de recherches, partenaires technologiques, stratèges, financiers, business, design, innovation, marketing, spécialistes de la compliance, méthodes et outils, etc.), pour **faire grandir et déployer des projets** sous sa coordination, menés dans le champ de l'économie sociale et solidaire, et dans le respect de l'environnement.
- **collabore avec tout type d'organisations** qui adhèrent aux principes de cette Charte : Grands Groupes (privés, publics) français et internationaux, porteurs de projets, startupers, experts, ETI, PME, TPE, institutions, ONG, citoyens…

Engagements

Les membres, salariés, bénévoles, bénéficiaires, partenaires ou communautés membres de La Fabrique du Futur s'engagent librement à prendre les responsabilités qui leur incombent en tant que membres à part entière de celle-ci et dans le respect de cette charte.

1/ Nous proclamons que La Fabrique du Futur agit au service de l'Homme et de la Planète.

2/ Nous inscrivons l'ensemble de nos actions dans la transition sociale, sociétale, environnementale et numérique.

3/ Nous privilégions comme valeurs et principes de conduite : le Respect, la Solidarité, la Transparence, la Bienveillance, le Positivisme, l'Optimisme, l'Implication citoyenne.

4/ Nous considérons l'innovation, technologique ou d'usage, comme une voie de progrès pour un développement durable de proximité géographique, relationnelle et intergénérationnelle via la recherche de solutions innovantes et concrètes, notamment rupturistes.

5/ Nous recherchons une cohésion étroite et une forte implication de nos membres afin de sauvegarder et promouvoir les idéaux et les principes des processus de coopération et de co-création, porteurs de partage, d'intelligence collective, de créativité et de bien-être, pour tous et pour les générations futures.

6/ Nous nous engageons à fonctionner en synergie de manière démocratique, sans clivage idéologique, où les membres sont solidaires et égaux en devoirs et en droits,

7/ Nous nous efforçons d'être des acteurs du progrès social, dans le respect de la diversité, de l'égalité des chances et de la dignité. Nous incarnons notre rôle par la promotion de la recherche et l'expérimentation permanente au service de l'innovation et ce, dans tous les domaines de l'activité humaine orientés vers le futur.

8/ Nous nous engageons à assurer la viabilité et la pérennité de La Fabrique du Futur dans sa mission d'œuvrer à l'intérêt général. Cet engagement portera en particulier sur l'impact économique, social et environnemental de ses actions.